

NOTICE

SUR

LE TERRITOIRE DE LA TÊTE-D'OR.

(SUITE ET FIN).

XI.

En 1763, les deux domaines de la Tête-d'Or et de la Part-Dieu ne furent estimés que 200,000 livres. Il serait curieux de rechercher combien de millions ont fructifié sur ce territoire. Voilà probablement le vrai trésor que la tradition prétend y avoir été caché ! Ne dirait-on pas qu'il existait quelque chose de prophétique dans la vieille légende ?

Cette même année l'Hôtel-Dieu acheta la partie du broteau Lambert ou de Vassieux, appartenant au Séminaire, et qui forma depuis une dépendance du domaine de la Tête-d'Or. Cette acquisition mit fin naturellement aux contestations existant entre les deux établissements.

Le terrain des broteaux commençait à prendre de la valeur ; déjà, en 1743, l'Hôtel-Dieu avait établi deux bacs, et l'on vit bientôt se construire des guinguettes couvertes de chaume, et ensuite des maisons en pierre. En 1760, l'Administration, voulant augmenter le produit de ses bacs, se détermina à défricher un vaste emplacement. On y planta des mûriers (1) et des ormes, et cette amélioration attira un grand concours de promeneurs ; mais la dépense s'éleva à 60,000 livres. Les recteurs obtinrent l'autorisation d'établir un quatrième bac au port Saint-Clair. Ces

(1) Je ne pourrais pas affirmer que l'Administration de l'Hôtel-Dieu, ou quelques particuliers, profitant de la feuille de ces mûriers, aient fait des essais d'éducation de vers à soie ; mais j'ai cependant trouvé dans une